

Paris, le 13 mars 2020

Les entrepreneurs de CroissancePlus, en responsabilité et en solidarité pour traverser cette crise.

Face à une crise sanitaire sans précédent, le Président de la République a annoncé des mesures fortes pour limiter la propagation de l'épidémie.

Nous appliquerons évidemment toutes les mesures nécessaires pour préserver la santé de nos collaborateurs et de leurs familles.

Cette crise sanitaire a des conséquences économiques catastrophiques et inédites sur l'ensemble du tissu entrepreneurial. Entrepreneurs responsables, nous devons penser à sauver nos entreprises pour maintenir les emplois de nos collaborateurs et préserver la vitalité de nos territoires qui seront les premiers touchés par cette crise.

Au nom de la solidarité nationale, pouvoirs publics, URSSAF, investisseurs, banques, assurances doivent accompagner les entreprises durant cette période.

Ces derniers jours, le Gouvernement avait annoncé une série de mesures d'accompagnement pour les entreprises en difficulté. Hier soir, le Président de la République a confirmé que tout serait mis en œuvre pour éviter les faillites et garantir l'emploi.

- Des reports de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts)
- Des remises d'impôts directs au cas par cas
- Le maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé, et mieux indemnisé
- Un soutien de l'État et de la banque de France pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires
- La mobilisation de Bpifrance pour garantir des lignes de trésorerie bancaires dont les entreprises pourraient avoir besoin à cause de l'épidémie
- L'appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs par le médiateur des entreprises
- La reconnaissance par l'État du Coronavirus comme un cas de force majeure pour ses marchés publics.

CroissancePlus encourage ses adhérents à recourir autant que possible au télétravail. De nombreux entrepreneurs ont déjà mis en place ce mode de travail pour leurs collaborateurs. Néanmoins, pour ceux dont l'activité ne permet pas de recourir au télétravail - événementiel, services à la personne, hôtellerie, industrie ... - et pour les salariés qui devront s'occuper de leurs enfants privés d'école, il est indispensable de trouver des solutions à la hauteur de la situation.

Thibaut Bechetoille, Président de CroissancePlus : *« Nous saluons l'équilibre du message du Président de la République ainsi que les mesures pour soutenir l'économie. Nous demandons l'application immédiate de toutes les mesures annoncées ! Elles doivent être sans délai et sans complexité administrative, pour que les entreprises puissent s'adapter, éviter les faillites et garantir le maintien des emplois. Pour autant, de nombreuses modalités*

restent encore à définir et mettre en place, notamment concernant la prise en charge du chômage partiel et les difficultés exacerbées des entreprises de certains secteurs comme l'événementiel, les services à la personne, l'hôtellerie, l'industrie...CroissancePlus est plus que jamais mobilisée pour porter les difficultés des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics. »

Les entrepreneurs ont d'inépuisables sources d'agilité, de créativité, d'optimisme, de pugnacité. Ils sauront traverser cette crise en responsabilité pour proposer de nouveaux modèles économiques.

Contacts presse :

Agence L'ambassade :

Sylvie Poillevé - 06 69 46 59 24 / sylvie.poillevé@lambassade.agency

Estelle Reine-Adélaïde - 06 17 72 74 73 / estelle.reine-adelaide@lambassade.agency

CroissancePlus :

Julie Torossian - 01 56 88 56 20 / julie.torossian@croissanceplus.com



<http://www.croissanceplus.com>

Premier réseau français des entrepreneurs de croissance créé en 1997, CroissancePlus se veut force de propositions et d'influence auprès des pouvoirs publics et leaders d'opinion pour favoriser la croissance des entreprises et la création d'emplois en France.